

Initiatives horizontales

Nom de l'initiative horizontale : Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 – La réalisation de nos engagements	Nom du ministère responsable : Ministère du Patrimoine canadien
Date de mise en œuvre de l'initiative horizontale : Le 1 ^{er} janvier 2006	Date de clôture de l'initiative horizontale : Le 31 mars 2012
Total des fonds alloués par le gouvernement fédéral : 497,6 M\$ (de 2004-2005 à 2011-2012)	
Description de l'initiative horizontale : Surveiller la contribution du gouvernement du Canada aux Jeux d'hiver de 2010 qui engagent les Canadiens et Canadiennes de partout au pays, qui tiennent compte des valeurs et des priorités canadiennes dans leur planification, leur exécution et leur profil international, et qui préconisent les possibilités de promouvoir les objectifs de politique publique et de faire des investissements stratégiques soutenant des avantages économiques concrets à long terme de même que des legs d'ordre sportif, social, culturel et environnemental pour toute la population canadienne. (www.pch.gc.ca).	
Résultats partagés : <ul style="list-style-type: none">• L'excellence et les valeurs canadiennes seront promues à l'échelle nationale et internationale.• Tous les Canadiens et Canadiennes hériteront de legs d'ordre sportif, économique, social et culturel, en accord avec les objectifs stratégiques fédéraux.• Grâce à une planification précoce et uniforme de même qu'à l'exécution des responsabilités fédérales prescrites de manière rentable, y compris la prestation des services fédéraux essentiels (sécurité, entrée des personnes, etc.), les Jeux d'hiver de 2010 seront d'une qualité supérieure.	
Structures de gouvernance <ul style="list-style-type: none">• Secrétariat fédéral des Jeux de 2010• Groupe de travail représentatif (GTR)	

Partenaires fédéraux participant à chaque programme	Noms des programmes	Total des fonds affectés	Dépenses prévues pour 2006-2007	Résultats prévus pour 2006-2007
1. Patrimoine canadien	<p>Coordination fédérale et mise en valeur du profil international du Canada</p> <hr/> <p>Promotion des avantages durables</p>	37,6 M\$	6,03 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Ententes et stratégies conclues avec les partenaires d'accueil, les provinces et territoires et des entités internationales • Production d'une stratégie de communications horizontales • Visites internationales sur place et visites et activités internationales financées par le gouvernement fédéral ayant un lien avec les Jeux de 2010 (Turin, Beijing) • Nombre de fois que le Secrétariat 2010 participe à des visites et des activités internationales ou en organise <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Participation fédérale au conseil d'administration de la Société du legs des Jeux de 2010 • Consultations soutenues par le gouvernement fédéral (officieuses et officielles) • Mandats des groupes thématiques • Élaboration d'un cadre en matière de langues officielles et d'un plan d'action connexe • Montant affecté aux frais de fonctionnement des Jeux paralympiques • Montant affecté au Secrétariat des quatre Premières nations hôtes • Participation aux groupes de travail du Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN) • Montant affecté aux projets d'immobilisations et de legs 2010

2. Groupe responsable de la sécurité : Gendarmerie royale du Canada, Sécurité publique et Protection civile Canada, Ministère de la Défense nationale, Service canadien du renseignement de sécurité, Agence de santé publique du Canada	Police et sécurité	87,5 M\$	1,7 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des partenaires et des intervenants dans l'élaboration de plans stratégiques et opérationnels axés sur le renseignement
3. Agence des services frontaliers du Canada	Entrée de biens et de personnes	16,7 M\$	1,2 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Planification opérationnelle et planification de la logistique rattachée aux Jeux d'hiver de 2010
4. Citoyenneté et Immigration	Entrée de biens et de personnes	5,0 M\$	0,3 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Planification opérationnelle et planification de la logistique – Apport à la conception et à la création de la carte du Comité international olympique
5. Ressources humaines et Développement des compétences Canada	Entrée de biens et de personnes	1,3 M\$	0,2 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Planification opérationnelle et planification de la logistique à propos de l'entrée des travailleurs étrangers
6. Santé Canada	Santé et sécurité publiques	2,6 M\$	Néant	<ul style="list-style-type: none"> Activités qui seront entreprises en 2008-2009
7. Environnement Canada	Services météorologiques	9,3 M\$	0,8 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Instauration des infrastructures et du soutien technologique rattachée aux services météorologiques dans le cadre des Jeux olympiques Progrès des investissements et du programme en matière de durabilité Évaluations environnementales terminées
	Durabilité	1,5 M\$	0,5 M\$	
	Évaluations environnementales	2,6 M\$	0,4 M\$	
8. Pêches et Océans	Évaluations environnementales	0,8 M\$	0,2 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Travaux des évaluations environnementales terminés, selon les exigences
		Total 164,9 M\$	Total 11,33 M\$	
Résultats à atteindre par les partenaires non fédéraux (le cas échéant) : S/O				
Personne-ressource : Robert G. Toller		Approuvé par :		Date d'approbation :

Initiative horizontale : Plan d'action pour les langues officielles	Ministère responsable : Patrimoine canadien
Date de mise en œuvre : Le 1er avril 2003	Date de clôture : Le 31 mars 2008
Total des fonds alloués : 787,3 M \$ (En avril 2005, une attribution trisannuelle (2005-2008) de 36 M \$ a été ajoutée au montant originel de 751,3 M \$ pour le Fonds d'habilitation, programme administré par RHDSC).	
Description : Le Plan d'action est un énoncé de politique du gouvernement du Canada qui renforce la mise en oeuvre des obligations qui découlent de la <i>Loi sur les langues officielles</i> . Il annonce diverses initiatives destinées au renforcement et à la promotion de la dualité linguistique. Dix (10) institutions fédérales ont reçu des fonds pour des activités et des programmes sectoriels liés aux langues officielles (LO).	
Autre composante clé du Plan d'action, la mise en oeuvre d'un plan de responsabilisation et la mise sur pied d'une coordination globale de l'approche pangouvernementale des langues officielles. La mise en oeuvre du Plan d'action est une composante du grand Programme des langues officielles (PLO). Elle a été définie et approuvée par le Comité des sous-ministre responsable des langues officielles (CSMLO) en décembre 2004.	
<p>Résultats partagés :</p> <p>Trois niveaux de résultats ont été recensés pour le Programme des langues officielles :</p> <p><u>Résultat ultime</u> Les Canadiens profitent de la dualité; ils vivent et travaillent dans des collectivités qui reflètent les valeurs canadiennes par rapport à l'utilisation de l'anglais et du français et ils ont accès aux services gouvernementaux dans la langue de leur choix.</p> <p><u>Résultats intermédiaires</u> Une plus grande proportion de Canadiens connaît la dualité linguistique et a accès aux services qui l'appuient.</p> <p>Une plus grande capacité des Canadiens, anglophones du Québec et francophones dans le reste du pays, de vivre et de travailler dans la langue de leur choix dans des collectivités dynamiques.</p> <p><u>Résultats immédiats</u> Meilleur accès à la justice dans les deux langues officielles.</p> <p>Participation accrue et meilleur accès à l'éducation et à l'apprentissage à l'appui de la dualité linguistique.</p> <p>Meilleur accès aux services médicaux et sociaux dans la langue de son choix.</p> <p>Renforcement des activités culturelles à l'appui de l'identité canadienne.</p> <p>Développement économique communautaire et industries langagières renforcés.</p> <p>Plus grande vitalité des collectivités.</p> <p>La dualité linguistique est renforcée dans les institutions de la société canadienne et reflétée à l'étranger.</p> <p>Les institutions fédérales respectent la Loi sur les langues officielles (LLO) et la Constitution.</p>	
Structure de gouvernance : La Ministre responsable des langues officielles a la responsabilité particulière de mettre en oeuvre le Plan d'action pour les langues officielles. Le 6 février 2006, la Direction des langues officielles (DLO) des Affaires intergouvernementales (AIG) au Bureau du Conseil privé fut transféré au ministère du Patrimoine canadien et il est devenu le Secrétariat des langues officielles (SLO). Le SLO continuera d'appuyer la Ministre responsable des langues officielles dans la coordination horizontale du Programme des langues officielles, y compris la mise en oeuvre du Plan d'action. Le SLO appuiera également la gouvernance du programme des langues officielles par le biais de divers mécanismes et comités.	

Partenaires fédéraux participant à chaque programme	Nom des programmes	Total des fonds affectés	Dépenses prévues 2006-2007	Résultats prévus 2006-2007
1. Bureau du Conseil privé / Patrimoine canadien	a. Cadre d'imputabilité et de coordination	13,5 M\$	2,0 M\$	-Plan d'évaluation finale du Plan d'action. -Opérationnalisation du Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats. -Consolider les opérations du Secrétariat. -Exploiter les mécanismes de gouvernance choisis.
2. Patrimoine canadien	a. Éducation - langue minoritaire et langue seconde	346,0 M\$	86,4 M\$	Suivre la mise en œuvre des ententes et plans d'action de quatre ans dans les provinces et territoires.
	b. Programme de bourses	24,0 M\$	5,4 M\$	Poursuivre la mise en œuvre et la promotion des nouveaux programmes Destination Clic et Explore.
	c. Programme des moniteurs de langues officielles	11,5 M\$	2,7 M\$	Poursuivre la mise en œuvre et la promotion des nouveaux programmes Accent et Odyssée.
	d. Appui aux communautés minoritaires	19,0 M\$	4,1 M\$	Investissement dans des secteurs prioritaires pour les communautés, p. ex.: culture, communication et animation communautaire.
	e. Coopération intergouvernementale	14,5 M\$	4,0 M\$	Favoriser le développement de services provinciaux et territoriaux dans des secteurs prioritaires.
	f. Recherche et administration*	0,0 M\$	9,4 M\$	Administration des programmes et initiatives spéciales de recherche.

3. Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) / Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	a. Investir dans l'innovation	14,0 M\$	0,0M\$	S/O
	b. Centre d'excellence	12,0 M\$	3,0M\$	<p>- Continuer à améliorer la responsabilisation au chapitre des langues officielles et le service aux Canadiens ainsi que favoriser progressivement l'émergence d'une vision commune et consolidée de la notion d'un milieu de travail bilingue.</p> <p>- Réaliser la campagne d'information visant à favoriser l'émergence d'une vision commune et consolidée de la notion de milieu de travail bilingue.</p>
SCT / École de la fonction publique du Canada	c. Reconstruction des capacités	38,6 M\$	0,0 M\$	S/O

4. Santé Canada	a. Réseautage	14,0 M\$	3,0 M\$	<p>Communautés francophones minoritaires:</p> <p>- Poursuivent les activités entreprises depuis 2003 et avancent sur la base des progrès réalisés jusqu'à présent.</p> <p>Communautés anglophones minoritaires:</p> <p>- Ont continué la mise en œuvre de l'Initiative en faveur de la rétention des professionnels et du soutien professionnel et communautaire dans les régions, dont les mesures incitatives encouragent les professionnels des services sociaux et de santé d'expression anglaise à travailler en région, auprès des populations anglophones minoritaires (c.-à-d. d'augmenter le nombre d'anglophones qui font des stages dans des établissements offrant des services à une clientèle d'expression anglaise en région et d'augmenter le nombre de diplômés d'expression anglaise qui restent dans la région où ils ont fait leur stage).</p>
-----------------	---------------	----------	---------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	b. Formation et rétention	75,0 M\$	20,0 M\$	<p>Communautés francophones minoritaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivent les activités entreprises depuis 2003. <p>Communautés anglophones minoritaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exécuter les plans stratégiques fondés sur l'expérience des réseaux locaux et régionaux. - Gérer, contrôler et évaluer le rendement de l'Initiative de réseautage et de partenariat pour les services de santé et les services sociaux, de même que les progrès réalisés grâce à cette initiative. - Communiquer les changements que perçoit l'Initiative de réseautage et de partenariat pour les services de santé et les services sociaux sur le plan des besoins, des priorités et des problèmes d'accès que connaît la communauté anglophone au Québec.
--	---------------------------	----------	----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	c. Fonds de transition pour les soins de santé primaires	30,0 M\$	6,4 M\$	<p>Communautés francophones minoritaires:</p> <p>- Poursuivent les activités entreprises depuis 2001 et avancent sur la base des progrès réalisés jusqu'à présent.</p> <p>Communautés francophones et anglophones minoritaires:</p> <p>- La Division des soins de santé primaires et continus, de Santé Canada, terminera l'évaluation sommative du Programme, y compris l'enveloppe destinée aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), pour la fin mars 2007.</p>
5. Ressources humaines et Développement social Canada	a. Alphabétisation	7,4 M\$	1,6 M\$	<p>Développement accru et accès plus facile à des services, de l'expertise et du matériel didactique en matière d'alphabétisation familiale par les formateurs et apprenants au sein des CLOSM à travers le Canada.</p> <p>Sensibilisation accrue envers l'importance de l'alphabétisation familiale au sein des clientèles cibles et communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>
	b. Stages	7,3 M\$	3,1 M\$	<p>Résultats prévus pour Connexion compétence jeunesse : environ 58 projets devraient être complétés en 2006-2007.</p> <p>Résultats prévus pour Objectif carrière jeunesse : environ 3 projets devraient être complétés en 2006-2007.</p>

	c. Fonds d'habilitation	36,0 M\$	12,0 M\$	Amélioration du développement des ressources humaines, employabilité accru et renforcement des capacités communautaires dans les CLOSM au Canada. Plus grande pertinence des plans et des projets communautaires relativement aux besoins réels à l'échelle locale, sectorielle, provinciale et territoriale. Partenariats renforcés au sein des institutions fédérales et avec les intervenants communautaires.
	d. Projets pilotes de garderies	10,8 M\$	2,8 M\$	Début du programme d'intervention enrichie pour les enfants de trois ans; collecte des données préalables à l'intervention.
	e. Développement de la capacité des ONG	3,8 M\$	0,7 M\$	Afficher un appel de proposition pour allouer les fonds disponibles.
6. Industrie Canada (IC)	a. Sensibilisation et counselling	8,0 M\$	1,5 M\$	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseiller en place dans la région de l'Atlantique reçoit l'appui d'un ETP additionnel. - Élaboration d'un vaste plan de communication visant à accroître la présence au sein des CLOSM. - Le travail d'élaboration d'indicateurs du rendement est en cours, suivant l'architecture des activités de programme d'IC et les exigences connexes en matière de rapport.
	b. Stages	2,0 M\$	0,4 M\$	Nous allons atteindre les objectifs que nous avons annoncés dans notre soumission au Conseil du Trésor.

	c. Projets pilotes (télé-formation et télé-éducation)	10,0 M\$	1,6 M\$	Continuons de développer des partenariats en vue de nouveaux projets pilotes en fonction du montant du financement.
	d. Franccommunautés virtuelles	13,0 M\$	2,4 M\$	Environ 27 projets seront entrepris en 2006-2007, dont 14 ciblant directement les CLOSM.
	e. Réseau canadien de l'industrie de la langue	5,0 M\$	1,0 M\$	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle entente de contribution avec le Centre de recherche en technologies langagières. - Mise en place des projets prévus par Association de l'industrie de la langue / Language Industry Association (AILIA) (gestion de l'entente). - Deux rencontres du comité directeur.

	f. Marketing et marques de commerce	5,0 M\$	1,0 M\$	<ul style="list-style-type: none"> - Étude sur l'impact économique de l'industrie de la langue. - Recherche de données sur les secteurs de l'industrie. - Engager les 400 000 \$ du Programme de l'industrie de la langue. - Réaliser trois études de marché avec l'industrie. - Création de nouveaux partenariats avec d'autres gouvernements, secteurs. - Réaliser un plan quinquennal pour les normes en formation linguistique et participer aux groupes de travail d'AILIA sur la traduction et les technologies. - Poursuite des activités de rayonnement et de promotion en collaboration avec les partenaires. - Développement et modification des outils de promotion, tels que le portail de l'industrie.
--	-------------------------------------	---------	---------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

IC / Conseil National de recherche du Canada	g. Centre de recherches sur les technologies linguistiques	10,0 M\$	3,1 M\$	<p>Le programme a produit trois prototypes de système, trois licences et deux demandes de brevet. L'une des demandes de brevet concerne des techniques avancées pour l'adaptation automatique du domaine aux fins de la traduction automatique statistique (TAS); l'autre demande porte sur des techniques pour aider à résoudre les problèmes d'ordre des mots en TAS. Le programme travaille aussi à la conception d'applications utilisant sa technologie de TAS à des fins de sécurité, dans le cadre du projet américain DARPA GALE. Il y a aussi, à l'étape de prototype de système, un contrôleur de traduction qui pourra servir à l'industrie de la traduction ainsi que comme ensemble d'utilitaires terminologiques pour les traducteurs et les terminologues.</p>
7. Justice Canada	a. Cadre de responsabilisation et de coordination	2,5 M\$	0,36M\$	<ul style="list-style-type: none"> - Les institutions fédérales utilisent les outils pour remplir leurs obligations énoncées dans la Loi. - Les services juridiques à l'égard des droits linguistiques sont améliorés. - Les institutions fédérales connaissent mieux leurs obligations énoncées dans la Loi. - Le Ministère de la Justice exerce son leadership à la lumière du rôle du Groupe du droit des langues officielles sous le Cadre d'imputabilité.

	b. Obligations juridiques (i) Contraventions	27,0 M\$	1,7 M\$	Permettre que les droits linguistiques prévus au Code criminel et à la <i>Loi sur les langues officielles</i> s'appliquent aux contraventions poursuivies en Alberta et à Terre-Neuve et Labrador, et favoriser l'accroissement de la capacité de fournir des services judiciaires et extra-judiciaires dans les deux langues officielles à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et au Nouveau-Brunswick.
	b. Obligations juridiques (ii) Loi sur la réédiction des textes législatifs (S-41)			Terminer la recherche pour les textes législatifs non-publiés et anciens. Produire un rapport préliminaire.
	c. Accès à la justice	18,5 M\$	0,6 M\$	Capacité accrue des sept récipiendaires de financement de base; meilleure concertation entre intervenants ; meilleures connaissances aux questions liées à l'accès à la justice ; sensibilisation accrue des communautés à leurs droits linguistiques.
8. Citoyenneté et Immigration Canada	a. Appui aux collectivités	9,0 M\$	1,8 M\$	Lancement du Plan stratégique quinquennal et début de la mise en œuvre y compris l'appui à la recherche sur les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM); coordination du Comité directeur et du Comité de mise en œuvre; appui à la recherche sur les CFSM
Total :		787,4 M\$	186,5 M\$	
Résultats à atteindre par les partenaires non fédéraux (<i>le cas échéant</i>)				
Personne-ressource : Benoit Marleau		Approuvé par : Jérôme Moisan		Date d'approbation :

* L'attribution originale des ressources n'en tient pas compte.